

## DECISION DE LA PRESIDENTE

Département de l'Ardèche – Arrondissement de Privas

### DECISION N° 030\_20\_DP\_CAPCA

**OBJET :** SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC INTITULÉ « ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAU POTABLE POUR 2020-2022 »

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-17 et L 5211-2 ;
- Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, article 1, II ;
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article R2124-2.
- Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres, du 05 février 2020, attribuant le marché public intitulé « Accord-cadre à bons de commande - Travaux de renouvellement de réhabilitation et d'extension des réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable pour 2020-2022 ».

Caractéristiques principales du marché public	
Nature	Travaux
Marché public	Marché
Technique d'achat	Accord-cadre
Allotissement	Lot n°1 « Vallée du Rhône et de la Payre » Lot n°2 « Vallée de l'Ouvèze » Lot n°3 « Vallée de l'Eyrieux » Lot n°4 « Plateau de Vernoux »
Montant des travaux	Pour chaque lot, le montant est sans minimum et sans maximum.
Lieu d'exécution des travaux	42 communes suivantes : Rochessauve, Alissas, Chomérac, Le Pouzin, Rompon Est, La Voulte sur Rhône, Beauchastel, Saint Laurent du Pape, Saint Fortunat sur Eyrieux, Dunière Sur Eyrieux, Privas, Pourchères, Gourdon, Creysseilles, Freyssenet, Saint Priest, Veyras, Coux, Lyas, Flaviac, Saint Julien en Saint Alban et Rompon Ouest, Marcols les Eaux, Saint Julien du Gua, Ajoux, Saint Etienne de Serre, Beauvène, Gluiras, St Sauveur de Montagut, Les Ollières sur Eyrieux, Pranles, Saint Vincent de Durfort et Saint Cierge la Serre, Vernoux en Vivarais, Châteauneuf de Vernoux, Saint Apollinaire de Rias, Saint Jean Chambre, Chalencou, St Maurice en Chalencou, St Michel de Chabrilanoux, Silhac Saint Julien le Roux et Gilhac et Bruzac.
Clause obligatoire d'insertion sociale	Oui
Type de procédure	Appel d'offres ouvert
Date limite de réception des offres	17 janvier 2020 à 12h
Critère de jugement des offres	60 % « Valeur technique » 40 % « Prix »

Durée	1 an à compter de la notification du marché reconductible 2 fois pour une année.
Variante à l'initiative des candidats	Interdites

- Considérant les caractéristiques principales du marché public.
- Considérant la proposition de classement des offres suite à l'analyse effectuée par le groupement d'entreprises NALDEO / MERLIN (maître d'œuvre).
- Considérant la décision de la Commission d'Appel d'Offres, du 05 février 2020, approuvant le classement des offres annexé à la présente délibération, et attribuant les lots n°1 à 4 aux entreprises suivantes :
  - Le lot n°1 « Vallée du Rhône et de la Payre » au groupement d'entreprises RAMPA TRAVAUX PUBLICS (mandataire) / MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS / COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE ;
  - Le lot n°2 « Vallée de l'Ouvèze » au groupement d'entreprises RAMPA TRAVAUX PUBLICS (mandataire) / MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS / COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE ;
  - Le lot n°3 « Vallée de l'Eyrieux » à l'entreprise MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ;
  - Le lot n°4 « Plateau de Vernoux » au groupement d'entreprises GERLAND ET FILS (mandataire) / RAMPA TRAVAUX PUBLICS / SA BOUCHARDON FRERES ;

Après information du Bureau réuni le 22 avril 2020 en audioconférence.

Considérant ce qui suit :

Le présent marché vise principalement à effectuer des travaux de canalisations et raccordement avec fourniture et pose de canalisations d'eaux usées, d'eaux pluviales, et d'alimentation en eau potable à exécuter sur le domaine public et privé, dans des zones artisanales ou dans certains cas à l'intérieur de lotissements publics ou privés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche.

Toutefois, s'agissant des travaux sur les réseaux d'alimentation en eau potable, certaines communes ne seront pas concernées par le présent marché, la compétence étant déléguée à d'autres maîtres d'ouvrage (Syndicat Ouvèze Payre, Syndicat Crussol -Vernoux, Syndicat Olivier de Serres).

Ne sont également pas concernées les communes appartenant précédemment au Syndicat des eaux du bassin de Privas pour lesquelles continueront de s'exécuter les marchés précédemment souscrits par le dit syndicat et qui ont été transférés à la Communauté d'Agglomération.

Ce marché, passé selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert, est composé des 4 lots suivants :

N°	NOM DU LOT	
1	Vallée du RHONE et de la PAYRE	Communes concernées par les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales : Rochessauve, Alissas, Chomérac, Le Pouzin, Rompon Est, La Voulte sur Rhône, Beauchastel, Saint Laurent du Pape, Saint Fortunat sur Eyrieux, Dunière sur Eyrieux.  Communes concernées par les travaux d'alimentation en eau potable : Dunière sur Eyrieux.
2	Vallée de l'OUVEZE	Communes concernées par les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales : Privas, Pourchères, Gourdon, Creysseilles, Freyssenet, Saint Priest, Veyras, Coux, Lyas, Flaviac, Saint Julien en Saint Alban et Rompon Ouest.  Communes concernées par les travaux d'alimentation en eau potable : Pourchères, Gourdon
3	Vallée de l'EYRIEUX	Communes concernées par les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales : Marcols les Eaux, Saint Julien du Gua, Ajoux, Saint Etienne de Serre, Beauvène, Gluiras, St Sauveur de Montagut, Les Ollières sur Eyrieux, Pranles, Saint Vincent de Durfort et Saint Cierge la Serre.  Communes concernées par les travaux d'alimentation en eau potable : Marcols les Eaux, Saint Julien du Gua, Ajoux, Saint Etienne de Serre, Beauvène, Gluiras, Pranles, Saint Vincent de Durfort et Saint Cierge la Serre.
4	Plateau de VERNOUX	Communes concernées par les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales : Vernoux en Vivarais, Châteauneuf de Vernoux, Saint Apollinaire de Rias, Saint Jean Chambre, Chalencou, St Maurice en Chalencou, St Michel de Chabrilanoux, Silhac, Saint Julien le Roux et Gilhac et Bruzac.  Communes concernées par les travaux d'alimentation en eau potable : Chalencou

Dans le cadre de ce marché de travaux, une publicité et une mise en concurrence ont été effectuées le lundi 16 décembre 2019 via le profil acheteur de la collectivité, le JOUE et le BOAMP.

#### La Présidente de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche :

##### - **Signe**

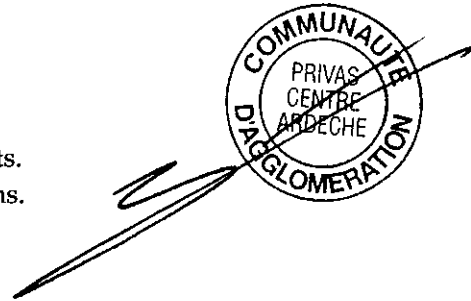
- Le lot n°1 « Vallée du Rhône et de la Payre » avec le groupement d'entreprises RAMPA TRAVAUX PUBLICS (mandataire) / MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS / COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE ;
- Le lot n°2 « Vallée de l'Ouvèze » avec le groupement d'entreprises RAMPA TRAVAUX PUBLICS (mandataire) / MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS / COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE ;
- Le lot n°3 « Vallée de l'Eyrieux » avec l'entreprise MONTAGUT BATIMENT TRAVAUX PUBLICS ;
- Le lot n°4 « Plateau de Vernoux » avec le groupement d'entreprises GERLAND ET FILS (mandataire) / RAMPA TRAVAUX PUBLICS / SA BOUCHARDON FRERES ;

- **Dit que les crédits seront inscrits :**
  - au compte 21532 du budget annexe « Assainissement collectif » de l'année 2020.
  - au compte 21531 du budget annexe « Eau potable » de l'année 2020.
  - au compte 21538 du budget général de l'année 2020.

A Privas, le 30/04/2020

Par délégation du conseil communautaire,  
**En l'absence de la Présidente,**  
**En l'absence du 1<sup>er</sup> Vice-Président,**  
**Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président,**  
**Yann VIVAT**

Ainsi fait et décidé les, jour, mois et an susdits.  
Certifié conforme au registre des délibérations.



**Date de publication de la présente décision : ...04/05/2020 (publication sur [www.privas-centre-ardeche.fr](http://www.privas-centre-ardeche.fr))**

## CLASSEMENT DES OFFRES

### ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE – TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX POTABLE POUR 2020-2022

#### LOT N°1: VALLEE DU RHONE ET DE LA PAYRE

Critères	Prix		Valeur technique		Note finale pondérée sur 100	Classement
	40%		60%			
Candidat	Note sur 100	Note pondérée sur 40	Note sur 100	Note pondérée sur 60		
RAMPA TP (mandataire) / MBTP/COLAS	68,32	27,33	100,00	60,00	87,33	1
SAS FAURIE	74,68	29,87	87,00	52,20	82,07	2
EHTP (mandataire) / REHACANA	37,44	14,98	83,50	50,10	65,08	3
SOGEA COCA (mandataire) / CHAPON	44,83	17,93	58,50	35,10	53,03	4
BERTHOULY	43,71	17,48	50,00	30,00	47,48	5
RIVASI BTP	31,03	12,41	51,00	30,60	43,01	6

## CLASSEMENT DES OFFRES

### ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE – TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX POTABLE POUR 2020-2022

#### LOT N°2: VALLEE DE L'OUVEZE

Critères	Prix		Valeur technique		Note finale pondérée sur 100	Classement
	40%		60%			
Candidat	Note sur 100	Note pondérée sur 40	Note sur 100	Note pondérée sur 60		
RAMPA TP (mandataire) / MBTP/COLAS	69,03	27,61	100,00	60,00	87,61	1
SAS FAURIE	75,71	30,28	87,00	52,20	82,48	2
EHTP (mandataire) / REHACANA	32,83	13,13	83,50	50,10	63,23	3
SOGEA COCA (mandataire) / CHAPON	45,74	18,30	58,50	35,10	53,40	4
BERTHOULY	44,63	17,85	50,00	30,00	47,85	5
RIVASI BTP	32,06	12,82	51,00	30,60	43,42	6

## CLASSEMENT DES OFFRES

### ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE – TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX POTABLE POUR 2020-2022

#### LOT N°3: VALLEE DE L'EYRIEUX

Critères	Prix		Valeur technique			
Pondération	40%		60%			
Candidat	Note sur 100	Note pondérée sur 40	Note sur 100	Note pondérée sur 60	Note finale pondérée sur 100	Classement
MBTP	71,97	28,79	98,00	58,80	87,59	1
SAS FAURIE	75,62	30,25	87,00	52,20	82,45	2
EHTP (mandataire) / REHACANA	32,08	12,83	83,50	50,10	62,93	3
SOGEA COCA (mandataire) / CHAPON	45,07	18,03	58,50	35,10	53,13	4
BERTHOULY	43,96	17,58	50,00	30,00	47,58	5
RIVASI BTP	31,30	12,52	51,00	30,60	43,12	6

## CLASSEMENT DES OFFRES

### ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE – TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DES RESEAUX D'EAUX USEES, D'EAUX PLUVIALES ET D'EAUX POTABLE POUR 2020-2022

#### LOT N°4 : PLATEAU DE VERNOUX

Critères	Prix		Valeur technique		Note finale pondérée sur 100	Classement
	40%		60%			
Candidat	Note sur 100	Note pondérée sur 40	Note sur 100	Note pondérée sur 60		
GERLAND (mandataire)/ RAMPA TP/ BOUCHARDON	70,83	28,33	99,00	59,40	87,73	1
SAS FAURIE	76,11	30,44	88,00	52,80	83,24	2
EHTP (mandataire) / REHACANA	32,25	12,90	83,50	50,10	63,00	3
SOGEA COCA (mandataire) / CHAPON	45,23	18,09	58,50	35,10	53,19	4
BERTHOULY	44,11	17,64	50,00	30,00	47,64	5
RIVASI BTP	31,48	12,59	51,00	30,60	43,19	6